

STATCAN ET LA COVID-19 : DES DONNÉES AUX CONNAISSANCES, POUR BÂTIR UN CANADA MEILLEUR



Pandémie de COVID-19 : Répercussions sur les placements en milieu de travail des étudiants du niveau postsecondaire au Canada

par Katherine Wall

Date de diffusion : le 25 mai 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Pandémie de COVID-19 : Répercussions sur les placements en milieu de travail des étudiants du niveau postsecondaire au Canada

par Katherine Wall

L'annulation des placements en milieu de travail soulève des préoccupations sur les plans scolaire et financier chez les étudiants du niveau postsecondaire

La pandémie de COVID-19 a eu différentes répercussions sur les étudiants du niveau postsecondaire, y compris en ce qui a trait à leur situation sur le marché du travail. En effet, l'un des contrecoups qu'ils ont subis est l'annulation de placements en milieu de travail, comme les stages coopératifs, les internats, les travaux pratiques et les résidences.

Les résultats d'une récente initiative de collecte fondée sur l'approche participative, à laquelle ont participé plus de 100 000 étudiants du niveau postsecondaire du 19 avril au 1^{er} mai 2020, donnent un aperçu des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur leurs placements en milieu de travail. Il convient de noter que les données obtenues au moyen de l'approche participative ne reposent pas sur les principes d'échantillonnage. Par conséquent, les résultats présentés ci-après ne peuvent s'appliquer à l'ensemble de la population étudiante du niveau postsecondaire au Canada. Cependant, compte tenu du grand nombre de participants, les résultats offrent de précieux renseignements sur ce que vivent les étudiants ayant participé à l'initiative (voir la section de la méthodologie).



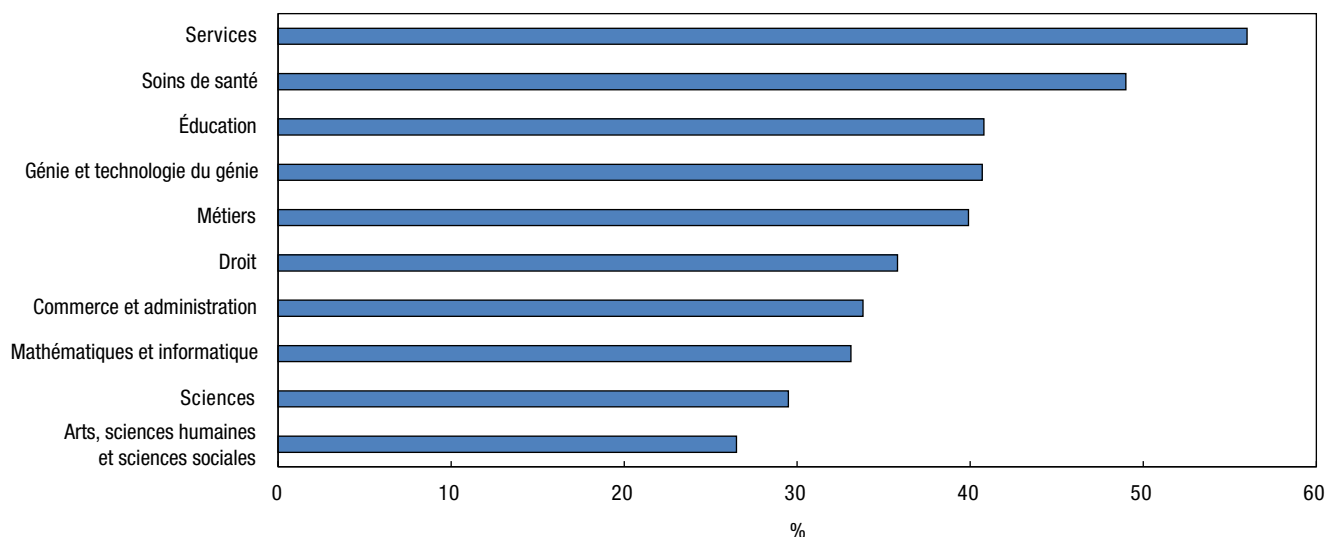
Plus du tiers (35 %) de l'ensemble des participants ont vu leur placement en milieu de travail annulé ou reporté en raison de la pandémie de COVID-19. La proportion était relativement semblable parmi les étudiants inscrits à un programme d'études collégiales ou de cégep (32 %), de baccalauréat (36 %) ou de doctorat (32 %), mais elle était plus élevée parmi ceux inscrits à un programme de maîtrise ou de grade professionnel (45 %).

Des différences ont aussi été observées selon le domaine d'études, parmi les étudiants des différents niveaux de scolarité. Les étudiants du domaine des services (p. ex. coiffure, cuisine) et du domaine des soins de santé étaient les plus susceptibles d'avoir indiqué l'annulation ou le report d'un placement en milieu de travail (graphique 1), vraisemblablement parce que de tels placements y sont particulièrement courants, et parfois obligatoires. Par contre, les étudiants du domaine des arts, sciences humaines et sciences sociales (26 %), ainsi que



ceux du domaine des sciences (30 %) étaient les moins susceptibles d'avoir fait état de l'annulation ou du report d'un placement en milieu de travail. Puisque de tels placements sont moins courants dans ces domaines, il est possible qu'un moins grand nombre d'étudiants en avaient un prévu au départ¹.

Graphique 1
Proportion de participants dont le placement en milieu de travail a été annulé ou reporté en raison de la COVID-19, par domaine d'études



Source : Statistique Canada, Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants du niveau postsecondaire.

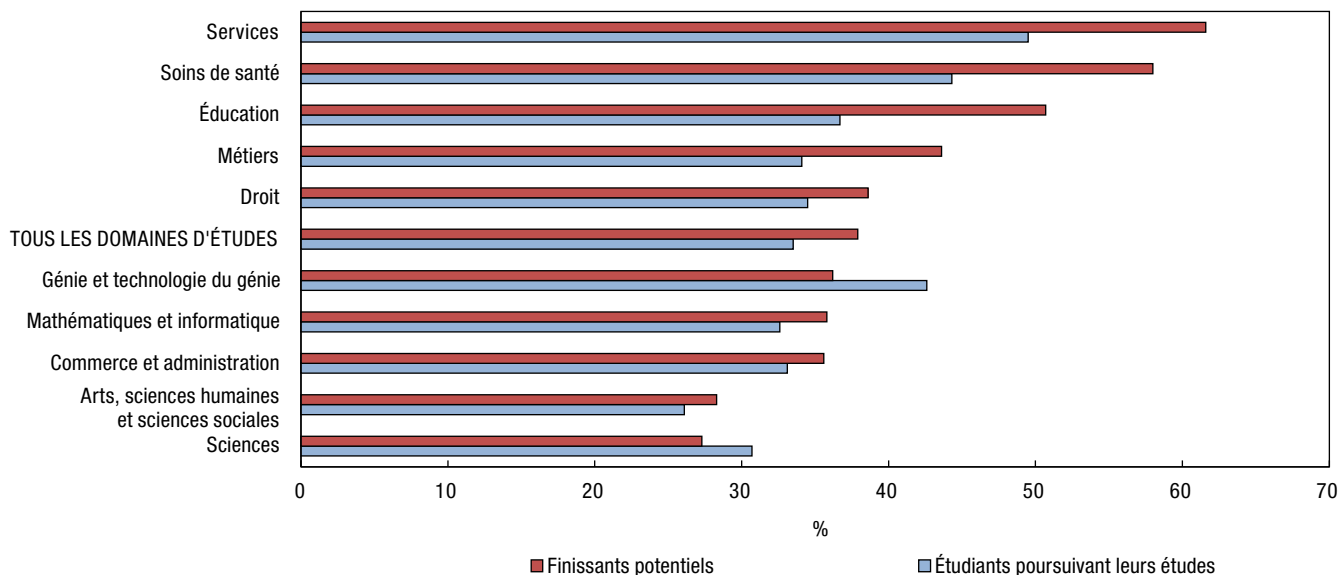
Les placements en milieu de travail ont lieu à différents moments pendant le programme d'études, selon le domaine. Dans les domaines des services, des soins de santé, de l'éducation et des métiers, où les placements se font habituellement à la fin du programme, les finissants potentiels (ceux qui prévoyaient terminer leurs études en 2020) étaient plus susceptibles d'avoir subi l'annulation ou le report de leur placement en milieu de travail, car ils étaient en fin de programme d'études au moment de la collecte des données. Dans les domaines où ces placements tendent à avoir lieu à mi-parcours du programme, sous forme de stage coopératif ou autre (p. ex. génie et technologie du génie, sciences), les annulations et reports étaient plus fréquents chez les étudiants dont le programme devait se poursuivre à l'automne (ceux qui prévoyaient terminer leurs études plus tard, soit après 2020).

1. Les données sur la prévalence habituelle des placements en milieu de travail dans différents domaines d'études sont tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018.



Graphique 2

Proportion de participants dont le placement en milieu de travail a été annulé ou reporté en raison de la COVID-19, par domaine d'études et situation de finissant



Source: Statistique Canada, Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants du niveau postsecondaire.

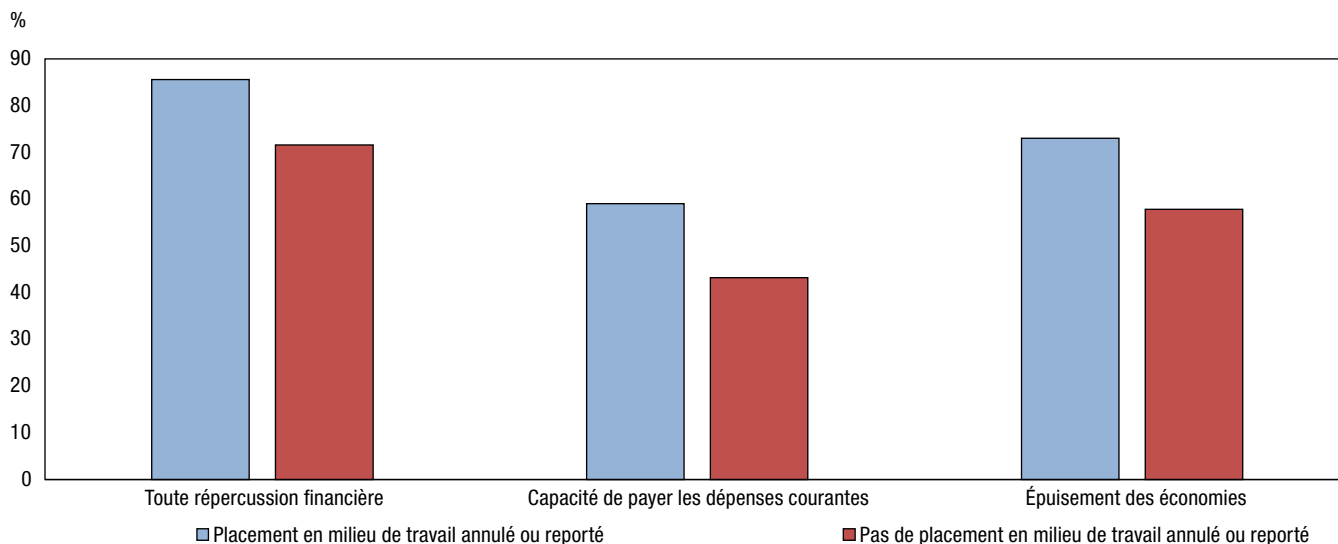
L'annulation ou le report d'un placement en milieu de travail peut avoir une incidence sur l'intégration d'un diplômé au marché du travail et sur ses perspectives de carrière. Chez les finissants potentiels, 52 % de ceux dont un placement en milieu de travail avait été reporté ou annulé étaient très ou extrêmement préoccupés par l'idée que leur titre de compétence puisse être considéré comme étant de moindre valeur par rapport à celui d'un diplômé qui n'a pas été touché par la COVID-19. En comparaison, 37 % de ceux qui n'ont pas eu un placement en milieu de travail annulé ou reporté se sont dits très préoccupés à cet égard.

Puisque les étudiants peuvent toucher un salaire dans le cadre de leur placement en milieu de travail, l'annulation ou le report de ce dernier peut aussi avoir des répercussions sur leur situation financière. Environ 86 % des participants dont le placement en milieu de travail a été annulé ou reporté ont déclaré être très ou extrêmement préoccupés des répercussions de la pandémie sur leurs finances personnelles, comparativement à 72 % des participants qui n'ont pas eu un placement en milieu de travail annulé ou reporté (graphique 3). Les résultats étaient similaires parmi les finissants potentiels et les étudiants qui poursuivaient leurs études. Les participants dont le placement en milieu de travail a été annulé ou reporté étaient également plus susceptibles d'être préoccupés par leur capacité de payer leurs dépenses courantes ou par la possibilité qu'ils épuisent leurs économies.



Graphique 3

Proportion de participants ayant indiqué être très ou extrêmement préoccupés à propos de certaines répercussions financières de la pandémie de COVID-19, selon qu'ils aient subi ou non le report ou l'annulation d'un placement en milieu de travail



Source : Statistique Canada, Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants du niveau postsecondaire.

Selon les résultats de l'initiative de collecte par approche participative, la pandémie de COVID-19 a eu d'autres répercussions sur les étudiants, y compris le retard, le report ou l'annulation de travaux (voir [Infographie](#)). D'autres études de la série portent sur les [répercussions scolaires](#) de la pandémie et les [préoccupations financières](#) qui s'y rattachent.

Méthodologie

Le présent article est fondé sur un [questionnaire administré selon l'approche participative](#), qui a été rempli par plus de 100 000 étudiants du niveau postsecondaire du 19 avril au 1er mai 2020. Les lecteurs doivent noter que contrairement à celles d'autres enquêtes de Statistique Canada, les données qui sont recueillies selon l'approche participative ne le sont pas au moyen d'un plan de sondage probabiliste. Les données ont été étalonnées au nombre d'étudiants par province ou territoire d'études, niveau d'études et genre selon le Système d'information sur les étudiants postsecondaires. Les résultats pourraient être biaisés étant donné que les réponses des participants ne sont pas nécessairement représentatives de celles des non-participants. Il faut donc faire preuve de prudence lors de l'interprétation des résultats, et aucune conclusion ne doit être tirée quant à l'ensemble des étudiants du niveau postsecondaire au Canada.